



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Cabinet

A Saint-Pierre, le 03 avril 2017

COMMUNIQUE

Fermeture exceptionnelle des établissements scolaires

Les vents violents associés à des chutes de pluie et de neige importantes continueront cet après-midi à réduire fortement les conditions de visibilité et rendre la circulation extrêmement difficile.

C'est pourquoi, après avis pris auprès des élus et des services, le préfet a décidé de maintenir fermés les établissements scolaires de Saint-Pierre et de Miquelon.

Un nouveau point de situation sera effectué à 17 h 30.

Il vous est recommandé une extrême prudence, d'adapter vos déplacements aux conditions météorologiques et de respecter les consignes suivantes :

- soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer ;
- limitez vos déplacements autant que possible ;
- portez des vêtements visibles (bandes réfléchissantes, gilet haute visibilité...) ;
- facilitez le passage des engins de dégagement des routes.

Les conseils de comportement sont disponibles sur le site de la préfecture :
www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr / actions de l'état / sécurité.

La préfecture rappelle les numéros d'urgence en cas de besoin :

15 l'hôpital 17 la gendarmerie 18 les pompier